Salaires égaux
dès aujourd'hui!

Renonceriez-vous sans raison à une partie de votre salaire?

Chaque mois en Suisse, la fiche de salaire des femmes indique en moyenne environ 20 % de moins que celle des hommes (OFS, 2017). Souvent la discrimination salariale n'est pas délibérée. Il s'agit cependant d'une pratique contraire à la loi sur l'égalité et ses conséquences sont avérées. Votre entreprise respecte-t-elle l'égalité salariale? Apprenez à mieux connaître la loi sur l'égalité et les instruments de contrôle existants.

Participez à la journée **«Salaires égaux – dès aujourd'hui!»**

Département des finances et des institutions
Departement für Finanzen und Institutionen
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

ÉGALITÉ FAMILLE
GLEICHSTELLUNG

Cette journée s'adresse aux chef-fe-s d'entreprises, responsables des ressources humaines, avocat-e-s, juristes, représentant-e-s des syndicats, des associations professionnelles et à toute personne intéressée. Les présentations ont lieu en français et en allemand, avec traduction simultanée.

- Prix: 120.– CHF
  (60.- pour les personnes en formation)
  Documentation, pauses-café et repas inclus
- Date: 11 mai 2017 / 9.00 - 16.30 h
- Lieu: Centre Sosta, gare de Loèche
- Inscriptions jusqu'au 1er mai sur www.egalite-famille.ch

Programme

08.45 – 09.00	Accueil	
09.00 – 09.15	Ouverture de la journée	Isabelle Darbellay Métrailler, Cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille OCEF Nicolas Bolli, Chef du Service de protection des travailleurs et des relations du travail SPT, VS
09.15 – 09.45	Egalité salariale : concrétisation des obligations légales et jurisprudentielles par l'employeur	Florence Aubry Girardin, Dr. en droit, Dr. h.c. en droit, juge au Tribunal fédéral
09.45 – 10.40	En chemin vers l'égalité salariale entre femmes et hommes: la réalité des chiffres	Didier Froidevaux, Chef de la Section Salaires et conditions de travail, Office fédéral de la statistique OFS
10.40 – 11.00	PAUSE	
11.00 – 11.30	Quand la valeur du travail diminue. Conséquences sociales des inégalités salariales.	Monika Hofmann, M.A., Collaboratrice scientifique, Interdisziplinäres Zentrum für Geschlechterforschung. Université de Berne
11.30 – 12.10	500 francs de plus ou de moins – réclamer vaut la peine ! Processus de négociation pour atteindre l'égalité salariale	Judith Wissmann Lukesch, Avocate et formatrice, Cheffe de projet Arbeitundkonflikt.ch
12.10 – 12.30	Discrimination salariale : aspects procéduraux et compétences en Valais	Marie-Cécile Zuchuat, Juriste et greffière SPT Valais
12.30 – 13.45	REPAS	
13.45 – 15.00	Présentation de l'outil d'autocontrôle Logib	Steve Binggeli, Economiste, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes
15.00 – 15.30	PAUSE	
15.30 – 16.15	Egalité salariale : pourquoi en faire une réalité en entreprise? L'expérience d'une entreprise : ESR	Veronique Goy Veenhuys, Founder & CEO equal salary Pierre-Antoine Pralong, Directeur RH et Opérations, ESR
16.15 – 16.30	CLÔTURE	Isabelle Darbellay Métrailler, OCEF
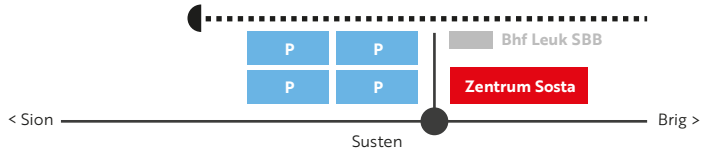
Plan d'accès